
Certificat d'aptitude professionnelle.

Numéro d'inventaire : 2007.05978.8

Auteur(s) : Jean-Paul Thomann

Type de document : diplôme

Éditeur : Ministère de l'Education Nationale (Paris)

Imprimeur : Imprimerie Nationale

Date de création : 1974

Description : Feuille de papier fort, froissée et tachée. Trace de pliure. Perforations. Cadre de frise à motifs géométriques. Texte imprimé avec mentions dactylographiées. Timbre à l'encre. Paraphes. Texte imprimé au verso.

Mesures : hauteur : 211 mm ; largeur : 297 mm

Notes : Diplôme de C.A.P. d'aide-comptable délivré le 13 juin 1974. Mention complémentaire vierge au verso.

Mots-clés : Diplômes professionnels

Activités administratives, financières et marchandes

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Post-élémentaire

Nom du département : Doubs

Autres descriptions : Langue : Français

Lieux : Doubs

ETP Calentigny

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Académie d.....
Département du DOUBS.....

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

AIDE - COMPTABLE

Délivré à M. THOMANN Jean-Paul

né le 7 Février 1956 à LONGEVILLE les METZ

conformément au décret n° 56-931 du 14 septembre 1956, à la loi n° 71-575 du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente, à la loi n° 71-576 du 16 juillet 1971 relative à l'apprentissage, à la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971 d'orientation sur l'enseignement technologique, à l'arrêté ministériel réglementant l'examen et à la délibération du Jury en date du 13 JUIN 1974

Le Préfet,
Pour le Préfet
Le Directeur Délégué
Maurice BROUHARD

Signature de l'Impétrant,

NOTA. — Il ne sera pas délivré de duplicata de ce diplôme. Il appartient au candidat d'établir lui-même les copies qui lui seront nécessaires et de les faire certifier conformes par le Maire ou le Commissaire de Police du lieu de sa résidence.

IN 3 001549 7